



PROCES VERBAL

REUNION DU COMITE DIRECTEUR

27 MAI 2016

PRESENTS : BOTTON Michel, COUSIN Joël, DELAGARDE Jean-Charles, DELALOY Karine, FROGER Maryse, GABORY Sophie, GALLAND Emmanuel, GERY Margaret, MAURY Jean-Yves, MOREAU Nathalie, PACAULT Florence, PAQUET Philippe, PIGET Marie-Laure, RAFAITIN Monita, RIBAUT Jannick, TILLAY Dominique

EXCUSES : BALESTRIERE Thierry, BLACHIER Christian, BLACHIER Fabrice, CASSEGRAIN Patrick, JAMBERT Eric, MIGEON Pascal, RENARD Pascal, ROSSIGNOLES Jean-Paul, WEINLING Christian

ASSISTE : HENAULT Alain (Conseil d'Honneur)

ORDRE DU JOUR

- I) Informations Générales
- II) Vie des Commissions
- III) Budget Prévisionnel 2016-2017
- IV) Projet Championnats Régionaux Jeunes 2016-2017
- V) Projet Emploi Communication en Alternance
- VI) Questions Diverses

Ligue du Centre de Basket - Allée Sadi Carnot - **45770 SARAN**

Tél. : 02 38 79 00 60
Fax : 02 38 79 00 61



Partenaires de la
Ligue du Centre de Basket :



Courriel : secretariat@ligueducentredebasketball.com
<http://ligueducentredebasketball.com>

I) INFORMATIONS GENERALES

1) Championnat d'Europe U16F (Juillet 2017)

Jannick Ribault, Président de Ligue, aborde, à nouveau, le sujet. Malgré de nouveaux échanges avec la Fédération, les interrogations subsistent, surtout sur le plan financier. Sur un budget global estimé à 1 million d'Euros, la Fédération ne s'engagerait pas au-delà de 200 000. Le Conseil Régional a manifesté un certain intérêt, mais sans se prononcer sur le montant d'une éventuelle subvention. Le poste « Hébergements » pourrait également s'avérer problématique. En conclusion, le Comité Directeur considère que l'organisation de cette manifestation présente un gros risque financier, que le doute existe quant à notre possibilité de mobiliser des bénévoles à cette période, et qu'il est donc urgent d'attendre (des garanties dans ces domaines) avant de se prononcer définitivement.

2) Candidature Finales Nationales U15

Jannick Ribault évoque la possibilité d'organiser cette manifestation en partenariat avec la Ligue du Lyonnais, et ce, pour deux saisons. Les sélections de la Ligue organisatrice sont qualifiées d'office. L'enjeu financier est faible. Ce projet est plus à notre mesure. Accord de principe à l'UNANIMITE.

3) Dossier Boigny BC – AS Jocondien (PNF)

Appel de l'AS Jocondien à l'encontre de la décision du Bureau Directeur (validation du résultat acquis sur le terrain) : Jeudi 09 Juin à partir de 14H45.

4) Classes Basket (Sections Sportives)

Jannick Ribault a rencontré Alexandra Bougard au Conseil Régional. Celle-ci a déclaré que le Conseil Régional n'avait jamais versé de subvention vers ces structures. L'aide provenait du CNDP mais n'est plus versée depuis la saison.2014-2015. Aujourd'hui, le Conseil Régional peut intervenir mais il faut absolument respecter le Cahier des Charges, notamment en matière d'hébergement.

5) Hébergement Pôle Masculin à Tours

Une facture datant de 2012 (12408,36 €) n'a pas été réglée à l'époque. Il va falloir le faire prochainement.

6) Secrétariat Général

Pascal Renard, Secrétaire Général, absent pour cette réunion, transmet quelques informations :

- Remerciements à Saint-Avertin (Panier d'Or) et Saint-Pierre-des-Corps (Basket d'Or) pour l'organisation de ces manifestations. Quelques remarques : Il faudrait, à l'avenir, imprimer les diplômes avant – les T-Shirts étaient trop petits – Il aurait fallu changer de couleur par rapport aux éditions précédentes – Un souhait pour le retour des médailles.
- Point sur les Assemblées Générales Départementales, les dates et la représentation Ligue.

- Point sur les réponses des Comités quant à la Commission de Vérification des Pouvoirs et aux propositions de médailles pour l'Assemblée Générale Régionale.

II) VIE DES COMMISSIONS

1) TROPHEE ESPRIT SPORTIF

Marie-Laure Piget regrette le peu de réponses reçues de la part des équipes :

PNF : 4	PRF : 2	PNM : 2
ERM : 2	PRMA : 3	PRMB : 1

Décevant. Une relance sera effectuée Lundi matin.

De plus, des bons d'achat distribués la saison passée n'ont pas encore été retirés !

2) BASKET FEMININ

Un colloque a été organisé dans le cadre du Tournoi du Poinçonnet. Une vingtaine d'entraîneurs ont participé. Ils ont apprécié la longue et intéressante intervention de l'entraîneur de l'équipe de France Féminine. Et ils ont assisté gratuitement aux rencontres.

L'AS Monts, organisateur de Play-Offs de NF3, a sollicité une aide financière de la Ligue. Cela n'est pas possible, mais ce club se verra offrir deux ballons.

Karine Delaloy se déclare satisfaite de la progression du nombre de licenciées. En effet, nous sommes en avance par rapport au tableau de marche qu'elle avait élaboré.

3) 3X3

Sophie Gabory n'a rien de spécial à signaler dans ce secteur. Elle donne rendez-vous pour le Festibasket et précise que la Fête du MiniBasket du Comité d'Indre-et-Loire qui n'a pu se dérouler le week-end dernier est reportée au Dimanche 19 Juin.

4) MANIFESTATIONS

Emmanuel Galland revient sur le FestiBasket :

Pas de problèmes d'amplitude pour les chauffeurs de bus dans la mesure où ils ne rouleront pas dans la journée (transports urbains prévus).

Les Tournois 3X3 ne sont qualificatifs que pour les U18 et plus (Open de France).

Il est admis que les jeunes arbitres récemment diplômés dans les Comités pourront être désignés sur les rencontres du FestiBasket.

Il signale que les Finales Régionales Jeunes se sont bien passées. Regret pour l'absence de chronomètre des tirs (24 secondes). Proposition : organiser dans une seule salle sur deux jours, comme pour les Seniors.

Merci au club de Châteaudun qui a organisé, « au pied levé », la finale U13M qui avait été différée.

5) CHALLENGE DYNAMISME

Maryse Froger attend avec impatience les résultats des derniers examens « Entraîneurs » pour finaliser et établir le classement. Jannick Ribault la tiendra informée.

6) GROUPEMENT D'EMPLOYEURS

L'Assemblée Générale est fixée au Jeudi 30 Juin 2016 à 20 Heures au Siège de la Ligue. Sont convoqués : les représentants (2) de la Ligue et du Comité du Loiret (adhérents). Sont invités : les représentants (2) des autres Comités Départementaux, ainsi que Benoist Burguet, employé du Groupement, et Maxime Dreux, secrétaire-comptable de la Ligue.

7) LOGISTIQUE

Philippe Paquet présente les bidons qui seront offerts aux jeunes qui participeront au Festibasket, ainsi que les kakémonos qui récompenseront les lauréats des Championnats Inter-Départementaux.

8) COMMISSION MEDICALE

Jean-Charles Delagarde, Médecin Régional, a eu confirmation, lors du colloque fédéral auquel il a participé, du bien-fondé de notre (son) attitude en ce qui concerne le traitement des dossiers « Arbitres » et « Surclassements », à savoir l'exigence au service de la rigueur et de la responsabilité.

Rien ne changera dans ce domaine.

Michel Botton, à ce sujet, regrette la faible sanction infligée par la Commission de Discipline à un entraîneur qui a délibérément fait jouer des jeunes en l'absence du surclassement nécessaire. Cette attitude irresponsable méritait une plus grande sévérité.

Jean-Charles Delagarde fait et va faire appel aux Comités Départementaux pour « recruter » de nouveaux médecins agréés. Il faut savoir que l'on peut s'adresser à tout médecin agréé, d'un autre comité, voire d'une autre Ligue pour ces examens.

9) STATUTS ET REGLEMENTS

Michel Botton présente les différentes modifications et ajouts à valider dans différents domaines :

a) Règlement Sportif Général

- Changements de dénominations décidés par la Fédération :

PNF et PNM sans changement. ERM devient RM2 (Régionale Masculine Niveau 2), PRM devient RM3 (Régionale Masculine Niveau 3), PRF devient RF2 (Régionale Féminine Niveau 2).

- Modifications concernant le passage à l'E-Marque

- Licence C2 : autorisée sans restriction dans les Championnats Régionaux Seniors autres que PNM et PNF

- Précision concernant les joueurs sous contrat de formation

- CTC : le règlement sportif spécifique est joint aux Règlements Particuliers de chaque division.
- Equipes pénalisées sportivement et à égalité de points au classement : statu quo proposé.
- Ajout concernant deux équipes d'un même club, l'une en position de relégable et l'autre en position d'accédant : la relégable entraîne l'autre dans sa chute

b) Règlements Sportifs Particuliers

- Seules modifications : les changements de dénomination (voir ci-dessus)

c) Statut de l'Entraîneur

- BP-JEPS = EJ = PI du CQP
- Maintien de la règle qui autorise le remplacement d'un entraîneur par une personne ayant le niveau requis sans utilisation de joker.
- Remplacement entraîneur suspendu (= texte fédéral)
- Deux équipes de deux clubs différents jouant sur le même créneau horaire ne peuvent être « coachées » par le même entraîneur. S'il s'agit de deux équipes du même club, c'est possible.
- Pénalité sportive de fin de saison pour défaut de niveau : moins 2 points pour les Jeunes (au lieu de 3).

L'ensemble de ces dispositions est validé, à l'UNANIMITE, par le Comité Directeur. Les différents règlements seront modifiés en conséquence et joints à ce Procès-Verbal.

10) PÔLES

-- Equipes U15 Elite Nation :

Michel Botton rappelle le nom des Clubs retenus pour évoluer en Championnat National Elite U15.

Féminines (3) : CJM Bourges – AB Chartres – USM Saran

Masculines (2) : Touraine BC / UTBM – CJF Les Aubrais

-- Pôle Féminin – Le point sur les maintiens et les entrées :

Maintiens (2^{ème} Année) : 5 ou 6

Entrées (1^{ère} Année) : 6 ou 7

Partenaires : 1+1

-- Pôle Masculin – Le point sur les maintiens et les entrées :
Maintiens (2^{ème} Année) : 4
Entrées (1^{ère} Année) : 8
Partenaires : 2+3
A signaler : une entrée à l'INSEP (Centre Fédéral) : Timothé Crusol.

11) ASSEMBLEE GENERALE – ELECTIONS

La Commission Electorale s'est réunie le Mardi 24 Mai 2016. Les membres sont Laurence Poulard, Claudette Sestillange, Jean-Claude Jullien et Christian Lévêque. Elle a procédé à l'examen et à la validation des candidatures reçues (16 pour 20 postes, dont 7 réservés aux Féminines, dans le « Collège Représentants des Licenciés » et une dans le « Collège Médecin »). La liste figurera en annexe.

La Commission souhaite procéder au vote juste après la Vérification des Pouvoirs. Accord du Comité Directeur. Sachant que l'ouverture des urnes ne se fera que lorsque le quorum aura été annoncé.

Il faudra également penser à désigner et faire élire par l'Assemblée Générale les délégués, représentants des Clubs à l'Assemblée Générale de la Fédération.

Dominique Tillay demande si les licenciés « Hors Association » ou « Comités Départementaux » ont été convoqués pour l'Assemblée Générale de la Ligue.

Réponse de Michel Botton : Non. S'il s'avère qu'il s'agit d'un oubli, des dispositions seront prises pour le réparer.

12) COMMISSION TECHNIQUE / CALENDRIER SPORTIF 2016-2017

Le calendrier de la Formation de Cadres pour la saison prochaine a été établi.

Il est présenté dans le calendrier sportif général. Accord du Comité Directeur.

Certaines données (concernant la CRO en particulier) n'ont pas encore été actualisées.

Voir calendrier en annexe.

III) FINANCES

Nous devons, aujourd'hui, valider, avant présentation devant l'Assemblée Générale, le Bilan Financier, le Budget Prévisionnel et les Dispositions Financières.

Le Bilan Financier n'ayant pas été établi (arrêté à la date du 30 Avril 2016), il est impossible de valider le Budget Prévisionnel et les Dispositions Financières.

Le Président propose de communiquer les documents par mail, pour une consultation à distance, en milieu de semaine prochaine au plus tard.

Chacun devra avoir voté le Lundi 6 Juin 2016 – minuit, dernier délai.

Il souhaite conserver les Dispositions Financières en l'état, tel que présenté.

Au cours de la discussion, le problème de l'emploi, véritable serpent de mer pour nous, « revient sur le tapis ». Avec la demande, en particulier, du Comité Départemental d'Indre-et-Loire, de partage d'un emploi de Secrétaire.

Le Président de Ligue reconnaît avoir été négligent dans l'étude de cette demande et reporte la décision à une date ultérieure.

IV) PROJET CHAMPIONNATS REGIONAUX JEUNES 2016-2017

Michel Botton et Florence Pacault évoquent la réunion de travail au cours de laquelle un groupe de réflexion a « planché » sur le sujet.

Globalement, la compétition a donné satisfaction. Une proposition a été faite pour la fin de la compétition : terminer par des Play-Offs sur deux journées (la seconde étant couplée avec les Finales Régionales Jeunes).

Après avis favorable du groupe, il a été demandé à Michel Botton de présenter le principe de l'évaluation par « brassages ouverts », par opposition au système de « poules fermées » en vigueur actuellement. Après présentation et discussion, le Comité Directeur se prononce pour le maintien du système par « poules fermées ».

Vote : Pour « Poules fermées » = 11 Pour « Brassages ouverts » = 2
 Abstentions = 2 Ne participe pas au vote = 1

V) PROJET EMPLOI COMMUNICATION EN ALTERNANCE

Les données : Demande d'une stagiaire en Master 2 Communication.

Contrat d'apprentissage moins cher que contrat de professionnalisation.

Embauche par Groupement d'Employeurs : Ligue + Comité du Loiret (Emploi à parts égales).

Missions : Communication extérieure + Recherche de Partenariats

Coût : environ 4700 Euros / année pour chaque entité.

Vote : Accord à l'UNANIMITE pour valider l'acceptation.

VI) QUESTIONS DIVERSES

1) Courrier de l'US Argenton

Ce club nous alerte quant à la situation qu'il a vécue lors de la dernière journée du Championnat Féminin du Berry.

L'accession était en jeu. Alors que l'équipe d'Argenton l'avait emporté de 18 points à l'aller, le CJM Bourges, singulièrement renforcé, venait battre Argenton de 22 points pour le retour. Deux évidences :

-- le CJM Bourges n'a pas triché, le règlement a été respecté

-- l'équipe du CJM Bourges, ce jour-là, n'avait rien à voir avec celle qui a participé à la rencontre « Aller » et à l'ensemble du Championnat, l'esprit n'a pas été respecté
Espérons, pour le moins, que le CJM Bourges soit en mesure de faire honneur à cette accession la saison prochaine

Au cours de la discussion, la Présidente du Comité de l'Indre a fait état d'un courrier de l'US Argenton, lui ayant été adressé spécifiquement, et mentionnant des marques d'incivilités, après la rencontre, de la part de l'équipe du CJM Bourges Basket.

2) Sophie Gabory signale l'existence d'un logiciel d'aide à la gestion des déplacements dans les Championnats qui sera bientôt diffusé : Optimouv'.

3) Sophie Gabory signale l'organisation d'un stage « Vidéo – Analyse du Jeu » les 25 et 26 Août à Lyon, animé par Xavier Lebacle. 20 places.

Coût : 200 Euros. Inscriptions auprès de Marie-Elisabeth Ravasse.

4) Basket Santé : Michel Botton demande si quelqu'un a eu des nouvelles du stage fédéral vers lequel nous avons orienté les candidats Ligue. Personne n'est en mesure de répondre.

Sophie Gabory regrette que les candidats du Comité d'Indre-et-Loire n'aient pu être pris en compte.

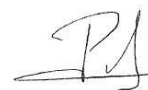
5) Conseil d'Honneur : Alain Hénault, représentant du Conseil d'Honneur, trouve que la gestion des affaires de la Ligue est devenue très compliquée, en particulier à cause des problèmes d'emploi. Il est de plus en plus nécessaire de faire appel et s'appuyer sur l'expertise de professionnels.

Fin de la réunion 23H30

Le Président



Le Secrétaire Général



P.J. Règlement Sportif Général 2016-2017
Règlements Sportifs Particuliers 2016-2017
Statut de l'Entraîneur 2016-2017
Calendrier « Partiel » 2016-2017
Liste Candidats au Comité Directeur

Ligue du Centre de Basket - Allée Sadi Carnot - **45770 SARAN**

Tél. : 02 38 79 00 60
Fax : 02 38 79 00 61



Partenaires de la
Ligue du Centre de Basket:



Courriel : secretariat@ligueducentredebasketball.com
<http://ligueducentredebasketball.com>